

Mais ces forbans comptaient sans les nombreux postes établis par les Français sur la rive sud du fleuve, et sans la vigilance des sentinelles commises à leur garde. Aussi, en passant avec leur prise près du rivage de la Pointe-Lévy, et bien qu'ils fussent favorisés par l'obscurité de la nuit, ils furent reconnus et arrêtés.

Dans la bagarre, trois des leurs furent noyés—ils étaient huit en tout. La pauvre femme eut un de ses enfants tué entre ses bras, et elle-même reçut un coup de feu mortel.

Elle fut conduite à l'hôpital où elle mourut au bout de quelques jours, ne cessant de prier tout le temps, pour ces barbares, à qui elle devait sa mort prématurée, et dont elle était devenue, sans le savoir, la cause de salut.

Revenons aux captifs.

Ils sont là, au nombre de cinq, attachés aux fatals poteaux.

En face du danger, et d'une mort inévitable, ces malheureux n'ont pas tardé à rouvrir les yeux, à abjurer leurs erreurs récentes, et à revenir à leurs bons sentiments d'autrefois.

De ces cinq prisonniers, deux surtout méritent de fixer l'attention : l'un, aïeul, âgé d'une soixantaine d'années ; l'autre, petit-fils du premier, âgé de dix-sept à dix-huit ans, et d'une complexion très-délicate.

Par manière de divertissement, les enfants s'amuseⁿt d'abord à leur arracher les ongles avec leurs dents ; puis ils leur coupent les doigts, et les brûlent à petit